



Assemblée générale ordinaire du CDOS 24
Lundi 6 Mars 2017
Centre de la communication de Périgueux

L'assemblée générale ordinaire du CDOS 24 s'est tenue le Lundi 6 mars 2017 à 19 heures au Centre de la Communication à Périgueux. Le quorum étant atteint – 129 voix sur 178, l'assemblée générale a pu délibérer en conformité avec les statuts du CDOS.

Les personnalités présentes :

- Madame Christelle BOUCAUD – Vice-Présidente du Conseil Départemental Chargée des Sports représentant Monsieur Germinal PEIRO excusé,
- Monsieur Pascal DEGUILHEM - Député de la Dordogne,
- Mr Yves LABROUSSE – Vice Président du CROS Aquitaine représentant Mr Jean-Claude LABADIE excusé

Les personnalités excusées :

- Monsieur Frédéric PIRON, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et pour la Protection des Populations,
- Mr Ousmane KA – DDCSPP,
- Monsieur Philippe SAID - Directeur des sports du Conseil Départemental,

La feuille de présence est jointe au Procès-verbal.

Après remerciements aux personnalités, aux représentants des comités et aux membres du CDOS, le Président Claude GAILLARD propose un moment de recueillement à la mémoire des personnes ayant œuvré pour le sport ou dans le sport et qui nous ont quittés au cours de l'année en 2015.

Assemblée générale

Le PV de l'Assemblée générale de l'année 2015 a été approuvé à l'unanimité.

I / Rapport moral

Monsieur Claude Gaillard poursuit cette assemblée par la lecture de son rapport moral – cf pièce jointe N°1.

Ce rapport moral a été largement applaudi.

II / Rapport d'activité

Le Président Claude GAILLARD propose en 1^{er} et si les membres présents sont d'accord, de procéder aux votes à main levée. Cette introduction est accordée à l'unanimité.

Mr Patrick AUBIN – Secrétaire Général présente le rapport d'activités, en évoquant en premier lieu les actions majeures du CDOS en 2016 avant d'aborder les travaux des Commissions.(cf powerpoint en fin de dossier

1) COMMISSION ANIMATION

Resp : Annie JOUAULT

Le 3 septembre 2016, le CDOS 24 a organisé la journée « **Périguest Sport en Fêtes** » sur le site de nos partenaires Périgord Chasse Pêche et Intersport. Cette première édition fut une réussite en rassemblant près de 500 personnes en présence du Champion Yoann KOWAL.

Le 24 septembre 2016, la Commission Communication du CDOS de la Dordogne a organisé, grâce à une participation active des comités départementaux et de nos partenaires, sa journée devenue traditionnelle des Comités, cette fois-ci à Saint-Estèphe. Les représentants du mouvement sportif du département se sont rassemblés sur ce magnifique plan d'eau des Hauts du Périgord, au programme : initiation au vélo électrique, randonnée thématique avec le Parc Naturel Régional Périgord Limousin et tir à l'arc.

Comme au Lac de Gurson, la Commission des Sports de nature a mis en place l'après-midi l'action **Naturellement Sport** qui a rassemblé près de 800 personnes. Cette action a démontré une nouvelle fois tout son intérêt auprès des participants qui ont particulièrement apprécié la journée avec une météo très clémente.

Les Éclats du Sport, la vitrine du CDOS, ont accueilli pour sa 30^{ème} édition Laurent JALABERT, comme invité d'honneur. **45 récipiendaires et 20 disciplines ont été récompensés devant 850 personnes**, salle de l'Odysée, comble une nouvelle fois. Nous adressons des remerciements particuliers à la Cellule événementielle de la Direction des Sports du Conseil Départemental qui nous a permis d'associer de nombreux partenaires financiers et à la Ville de Périgueux pour nous aider à faire de cette soirée, un des rendez-vous incontournables de fin d'année.

Le CDOS a également participé à plusieurs événements organisés par des partenaires :

- une journée Sport et Entreprises le 8 juin au sein de la Maroquinerie Nontronnaise
- le Championnat de France Sport Adapté de Canoë-Kayak sur les quais de Périgueux du 16 au 18 septembre
- la Journée Séniors Soyez Sport le 13 octobre.

2) COMMISSION COMMUNICATION

Resp : Michel HUGON

Vous avez eu en votre possession la 30^{ème} édition du Bulletin d'informations, celui semble donner toute satisfaction. Le CDOS est à votre disposition pour y intégrer vos articles.

Le système de visioconférence se développe de manière exponentielle (165 réunions) et profite désormais aux bénévoles des comités départementaux. Les élus peuvent ainsi participer à des réunions régionales sans se déplacer. Pour rappel, le développement de la visioconférence nous a amené à lui consacrer un espace à part entière dans le bureau du centre médico-sportif.

Notre nouveau site internet a été remodelé en 2016, le rendant plus dynamique et plus consulté avec une moyenne mensuelle de 1000 visites. Le CDOS a aussi développé un outil supplémentaire de communication, la page Facebook, qui a montré tout son intérêt dans la promotion des manifestations où le CDOS est impliqué.

L'Annuaire du Sport 2013-2017, très pratique, est également consultable et téléchargeable sur le site du CDOS 24. L'équipe du CDOS 24, suite à cette AG, va se mettre en ordre de marche pour la conception du prochain exemplaire.

3) COMMISSION FORMATION / INFORMATION

Resp : Jean-Claude TOMASELLA

42h de formation / Information ont tout de même bénéficié à 105 participants. Nous remercions nos partenaires du réseau MAIA : CRIB et PSL, la Ligue de l'Enseignement, les Francas et l'Agence culturelle pour l'expertise qu'ils apportent à nos travaux.

Le programme de formations 2017, a été édité et diffusé en ce début d'année, pour permettre à vos dirigeants de suivre des sessions d'information et de formation sur des thématiques relatives à la Fiscalité, au Financement, à la Vie Associative, à la Comptabilité, à l'Emploi, à la Réglementation et à la Communication. Merci aux représentants des comités sportifs de promouvoir ce programme tout au long de l'année.

Le CDOS a proposé également des sessions de formations à l'utilisation du logiciel BASICOMPTA développé par le mouvement sportif. Nous proposons un accompagnement dans la création de site internet, quelques comités ont pu déjà en bénéficier depuis 2014.

4) PROMOTION DU BENEVOLAT CITOYENNETE ET FEMINISATION

Resp : Yves LABROUSSE

Promotion du bénévolat : en tant que membre de la Commission paritaire de l'attribution des médailles « Jeunesse et Sport », le CDOS rend honneur et remercie les bénévoles pour leur engagement et leur dévouement.

La Commission Sport et Citoyenneté pilotée par la DDCSPP 24 a édité son **pass' Citoyen du Sport** largement diffusé sur le Territoire dans les stades et les gymnases. La Commission réunie en ce mois de février travaille à l'élaboration d'un nouvel outil à destination toujours des pratiquants et de leur entourage.

Le CDOS 24 continue de diffuser également le Pack promotion du Bénévolat réalisé en 2014, à savoir :

- **Le GUIDE** de recrutement et de valorisation du bénévole sportif avec des fiches pratiques
- **Le Flyer «Devenez acteurs de votre club »**, comme outil permettant aux seuls pratiquants de s'impliquer davantage dans les clubs sportifs et d'en mesurer l'importance.
- **Le Flyer « Être bénévole »** touchant un plus large public

Le réseau Sport Jeunes Dirigeants en collaboration avec PSL 24 : l'objectif de ce dispositif est de générer une dynamique originale permettant de sensibiliser à la prise de responsabilité associative chez les jeunes.

- Favoriser de manière innovante l'implication des jeunes au sein des instances dirigeantes,
- Faciliter la transmission et le partage de savoir-faire,
- Susciter des vocations,
- Soutenir et valoriser les actions.

Après une première année orientée vers les événements sportifs de pleine nature, nous avons l'objectif d'élargir le champ des manifestations sportives « éligibles » à ce dispositif, en ouvrant le RSJD à l'ensemble des associations organisatrices d'événements sportifs d'ampleur extra-départementales.

En 2016, deux missions ont été proposées, celle de la grappe de Cyrano comptant 8 jeunes investis et celle du Comité de Tennis autour du Prénational qui n'a pas été pourvue.

Nous vous solliciterons à nouveau pour devenir partenaire de ce dispositif, en ayant notamment la possibilité d'identifier une mission à responsabilité dans l'organisation de votre manifestation.

5) SPORT ET INTEGRATION – SPORT ET INSERTION

Resp : Jean-Michel HUG

Le CDOS 24 forme en collaboration avec la DDCSPP, les comités Handisport et Sport Adapté, la MDPH, la Direction des Sports du Conseil Départemental et la délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé, le groupe technique départemental chargé d'informer, de former, d'accompagner les clubs sportifs de la Dordogne : **37 clubs sont labellisés à ce jour**. La Commission régionale se réunira le 31 mars prochain pour valider les candidatures des clubs visités fin 2016.

En ce début d'année 2017, le COPIL a mis en place, pour la première fois en Dordogne et sous l'impulsion de la DDCSPP24, une réunion des clubs labellisés afin de les informer sur les dispositifs d'accompagnement, d'améliorer de manière générale la démarche.

Le CDOS tient à féliciter l'activité des comités Handisport et Sport Adapté, notamment leur action commune de formation auprès des dirigeants et des éducateurs des clubs sportifs.

a) Le Projet Sport Santé Bien Être – Réf : Jean-Michel BOUILLEROT

Le Comité de pilotage du réseau Sport et Santé se compose de la DDCSPP, de la délégation ARS de la Dordogne, du Conseil Départemental, du CDOS, de Profession Sports Loisirs, du Centre de rééducation de Lalande et du Collège Aquitaine de Prévention Cardio-Vasculaire (CAPCV).

Ce Comité de pilotage a associé d'autres partenaires pour développer le projet le plus largement possible : l'ASEPT, la CAMI, la fédération française de cardiologie, la CPAM, les mutuelles, notamment la MAIF qui en propose en collaboration avec la Mutuelle des Sportifs une prise en charge.

Pour rappel, en voici les objectifs :

- 1) Renforcer le réseau Sport Santé sur le territoire,
- 2) Harmoniser et structurer l'offre territoriale des comités et clubs sportifs proposant des actions Sport Santé,
- 3) Créer une passerelle entre les clubs sportifs et les patients accueillis au Centre de Rééducation Cardiaque de La Lande et au Centre Hospitalier de Périgueux.

Il s'agit d'orienter les personnes prises en charge dans les centres de rééducation vers des associations sportives afin qu'elles puissent continuer à pratiquer une activité physique.

Au-delà de ces pratiquants bien identifiés, il s'agit de sensibiliser aux bienfaits d'une activité sportive encadrée, tous ceux qui exercent une activité physique non encadrée pour susciter chez eux l'envie de rejoindre une association sportive.

Pour cela, le comité de pilotage a défini plusieurs étapes et mis en place plusieurs actions :

- 1) Organisation de stages de sensibilisation auprès des éducateurs professionnels et bénévoles,
- 2) réalisation et validation d'une Charte SSBE 24 «Accueil de personnes porteuses de maladies chroniques »,
- 3) Organisation de visites et suivis des clubs signataires,
- 4) Réalisation d'un annuaire départemental référençant tous les acteurs SSBE à paraître pour septembre 2017,
- 5) Participer aux événements organisés par des acteurs Santé (Centre Hospitalier) ou des acteurs Sport (Comités, Collectivités,...) afin de promouvoir le réseau,
- 6) Informer les clubs sportifs et les pratiquants du dispositif « Bouger sur ordonnance » prévu par la Loi de modernisation de notre système de Santé du 26 janvier 2016, en application le 1^{er} mars dernier.

b) le Centre Médico-Sportif – Référent : Bruno ROUMY

Voici le rapport d'activités du CMS piloté par le docteur Bruno ROUMY :

- 200 visites assurées pour les scolaires et individuels
- Pas de Nouveaux matériels acquis en 2016, mais le CDOS a provisionné une enveloppe pour ces acquisitions : oxymètres de pouls.

c) la prévention des conduites addictives dans les clubs sportifs

Référent : Bruno ROUMY

Le CDOS 24 fut sollicité lors de son assemblée générale le 14 mars 2016 par la DDCSPP 24 et l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie de Dordogne (ANPAA24) pour développer un projet de sensibilisation autour des conduites addictives en direction des éducateurs sportifs du territoire. Les Docteurs Thierry LARELLE (ANPAA) et Bruno ROUMY (CDOS 24) ont été désignés comme référents de l'opération qui cible le public de 12 à 25 ans.

Cette action vise à accompagner les dirigeants et éducateurs sportifs dans la prévention de ces conduites : drogue, alcool, tabac, mais aussi jeux vidéo, téléphones portables et réseaux sociaux chez les jeunes de 12 à 25 ans.

Deux outils mis en place :

- Réalisation d'un flyer d'information à destination des clubs
- Jeu ludique pour les éducateurs sportifs à destination des jeunes pratiquants.

7) SPORT ET TERRITOIRES

Resp : Patrick AUBIN

Afin de défendre la position et de valoriser le rôle du mouvement sportif auprès des élus des collectivités et de l'Etat, le CDOS s'est fixé comme objectif :

- d'être un acteur incontournable dans la réorganisation du territoire
- développer les relations avec les acteurs du tourisme et de l'environnement
- d'être un membre actif du groupe d'appui départemental (GAD) sur les rythmes scolaires

Le CDOS participe également aux travaux du comité de pilotage sur l'emploi sportif composé de la DDCSPP, de la Direction des Sports du Conseil Départemental, de PSL 24 (GESALT24), d'Aquitaine Active et du DLA porté par Périgord Initiatives.

Ce groupe de pilotage a élaboré un document permettant d'informer, d'orienter et d'accompagner les dirigeants de comités ou de clubs sportifs mais aussi les collectivités locales, souhaitant développer un emploi dans leur structure.

Cet outil comprend :

- des fiches acteurs du territoire qui peuvent accompagner les structures employeuses et celles qui souhaitent le devenir,
- l'ensemble des moyens et des mesures mis à disposition pour favoriser l'emploi sportif sur le territoire.

En décembre 2016, le DLA a mis en place 2 actions de formation :

- « Modèle économique : comment le sécuriser et le faire évoluer ? » le 7 décembre 2016 à destination des clubs.

- « Questions d'échelle : pérennité des associations sportives ».

Le 12 décembre 2016 à destination des comités sportifs départementaux

Le CDOS a souhaité développer son accompagnement auprès des disciplines des Sports de Nature sur cette nouvelle Olympiade.

Le CDOS suit activement les travaux de la CDESI pilotée par la Direction des Sports du Conseil Départemental : sites inscrits au PDESI, projets d'aménagement, plan de développement...

Le CDOS assure également le suivi du Label « Développement Durable : le Sport s'engage » du CNOSF. La promotion de ce label est encore insuffisante sur notre territoire aquitain selon la Commission du CROS. A l'occasion d'un projet de manifestation sportive, un organisateur qui souhaite valoriser son action en faveur du développement durable dans le sport peut à tout moment solliciter le CDOS pour demander le label « Développement durable, le sport s'engage[®] » du CNOSF !

EN CONCLUSION

« Comme vous le voyez, cette dernière année de l'olympiade fut une année active et bien remplie, au cours de laquelle de nouveaux projets ont émergé... je tiens régalement à remercier très chaleureusement Florent pour son investissement dans toutes ces actions ».

Il est procédé ensuite au vote du rapport d'activité, validé à main levée et à l'unanimité.

III / Election des membres du Comité Directeur.

Les candidats à l'élection du Comité Directeur du CDOS 24 sont présentés à l'assemblée.

Il est procédé au vote de cette liste de 20 membres.

La liste est validée à main levée et à l'unanimité.

IV / Rapport financier

Le Compte de résultat est présenté par le Trésorier, Michel PREDIGNAC.

IV.1 / Bilan financier

Il en annonce les grandes lignes et en ressort les informations essentielles – cf pièces jointes.

Compte de résultat 2016 :

- CHARGES 148.963,77 €
- PRODUITS 150.062,71 €

Excédent de 1.098,94 €

Mr Michel PREDIGNAC fait ensuite lecture de son rapport financier.

RAPPORT FINANCIER 2016



INTERVENTION DE Michel PREDIGNAC :

L'exercice 2016 se termine par un excédent de 1.098,94 €.

Le budget prévisionnel que vous aviez validé lors de la dernière A.G. en 2016 a été réalisé à 94.82 % pour les charges et 95.18 % pour les produits, ce qui nous permet d'afficher une bonne maîtrise des prévisions :

- Charges réalisées : 148.963,77 €
- Produits réalisés : 150.062,71 €

Il est à noter des différences par rapport au B.P. :

- 1) *Pour les charges :*
 - Eclats du Sport : +2.642,41 €
 - Achats de matériel : - 1.630,93 €
 - Diverses organisations : - 1.890,73 €
- 2) *Pour les produits :*
 - Baisse des subventions : CNDS – 5.000 €, ARS -3.000 €
 - Hausse des partenariats : + 4.625 €
 - Produits de gestion courante : + 1.043,12 €

Le quasi équilibre des comptes du CDOS provient en grande partie :

- *D'une maîtrise des dépenses,*
- *D'une présence accrue de partenaires.*

Je voudrais donc remercier l'ensemble des présidents de commissions pour leur rigueur dans la gestion de leurs budgets respectifs et le Conseil Départemental pour l'aide à la recherche de partenaires par l'intermédiaire de la cellule événementielle du Service des Sports.

Bien cordialement,

*Michel PREDIGNAC
Trésorier du CDOS 24.*

Il est procédé ensuite au vote du rapport financier, validé à main levée et à l'unanimité.

III.2 / Rapport du vérificateur aux comptes

Mr Pierre MATIGNON – vérificateur aux comptes fait lecture de son rapport.

Périgueux, le 16/02/2017

Pierre MATIGNON

24 rue des Chênes

24190 NEUVIC SUR L'ISLE

Monsieur le Président du CDOS24

Mes chers collègues

Objet : Vérification des comptes – Année 2016.

En fonction de la tâche nous ayant été confiée, statutairement par la dernière Assemblée Générale du CDOS 24, nous avons eu à vérifier le compte de résultat de l'exercice débutant le 01.01.2016, pour se terminer le 31.12.2016.

Pour cela - le 16.02.2017 - au siège du CDOS 24, ont été mis à notre disposition :

- L'archivage des factures des recettes, des dépenses,
- Le journal des dépenses,
- Le journal des recettes,
- Les relevés du compte courant,
- Le Grand Livre et la balance
- Le compte de résultat pour l'année 2016.

Procédant par sondages, nous n'avons pas trouvé d'anomalie significative.

Nous vous proposons d'adopter cette présentation de compte de résultat sur les bases suivantes présentées :

- CHARGES 148.963,77 €
- RECETTES 150.062,71 €

Présentant un excédent de Trésorerie de 1.098,94 €

Pierre MATIGNON.



VALIDATION ET PROCLAMATION DU RESULTAT

Le Président Claude GAILLARD est réélu à l'unanimité par le nouveau Comité Directeur.

Cette décision est présentée à l'assemblée, les Président(e)s de comités sont appelés à confirmer par bulletin secret.

Résultat du vote : sur 129 voix : 129 pour.

Le Président Claude GAILLARD est réélu à l'unanimité des voix exprimées pour le mandat 2016 – 2020.

IV / Budget Prévisionnel – cf pièce jointe.

Le Budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

V / Interventions des personnalités.

- **Mme Christelle BOUCAUD– Vice-Présidente du Conseil Départemental – Chargée des Sports**

La Vice-Présidente a présenté l'opération de promotion et d'accompagnement à la candidature de Paris aux JO de 2024 réalisée par le Conseil Départemental de la Dordogne sous la forme d'un relais entre Montignac et Paris sur 6 jours.

Elle a également annoncé une étude de faisabilité d'une nouvelle Maison Départementale des Sports même si rien n'est acté à ce jour. Une collaboration avec le CDOS 24 pour l'attribution des subventions aux comités départementaux par le CD24 doit également être mise en place.

- **Monsieur Pascal DEGUILHEM, Député de la Dordogne**

Le député Pascal DEGUILHEM tient à féliciter Mr Claude GAILLARD pour sa réélection et pour la richesse des actions menées par le CDOS 24.

Il indique ses regrets pour l'élaboration d'une Loi Sport, mené par le gouvernement et qui aurait mérité une plus large implication. Il rappelle que l'Etat participe trop modestement au développement du Sport, à hauteur de 0.3% de son budget et sur des actions à visée Sport Haut Niveau au détriment du développement du Sport de masse local. Il partage les difficultés à dé plafonner le seuil retenu pour le calcul de l'attribution du CNDS, malgré une augmentation des bénéficiaires de la Française des Jeux.

Il évoque l'avancée significative de la prescription de la pratique sportive sur ordonnance, en précisant le seuil de remboursement tout comme la simplification de l'application du certificat médical.

Il rappelle que le « sport-santé » recouvre la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé du pratiquant : physique, psychologique et sociale.

Elle contribue aussi chez les personnes vivant avec une maladie chronique à améliorer leur état de santé et à prévenir l'aggravation et/ou la récurrence de ces maladies chroniques, mais aussi de lutter contre le surpoids, l'obésité et les risques de cancer. Une pratique pour tous et sur tout le Territoire. Un regret, la prise en charge de cette prescription ne pourra se faire qu'auprès des professionnels de santé. Sur le long terme, la parution du décret de la Loi Santé de janvier 2016 devrait permettre d'amener le patient à la pratique sportive en club.

Il précise qu'il met un terme à son mandat de député, mais reste attaché à la pratique sportive qu'il va poursuivre en triathlon ce qui lui donnera l'occasion d'assister aux AG du CDOS sous un autre statut.

RECOMPENSES AUX MEMBRES SORTANT DU COMITE DIRECTEUR.

Vers 21 heures, Monsieur Claude GAILLARD invite les membres sortant – *Mme Georgie GERY – Mme Annie JOUAULT – Mr Daniel BERIL, Mr Gilbert MAGNE – Mr Michel HUGON – Mr Michel HELLEU (absent) – Mr Claude SOULA* - à se rendre sur la scène pour leur remettre un présent, les remerciant ainsi de leur engagement et de leur disponibilité, sachant qu'ils restent au CDOS au titre de membre coopté.

Le Président Claude GAILLARD clôture cette assemblée générale électorale avec une photo de famille rassemblant l'ensemble des participants munis du badge PARIS 2024 et invitant chacun à partager le repas de l'amitié.

Le Président,
Claude Gaillard.



Le Secrétaire,
Patrick AUBIN

